

Pictogrammes CCTV

Obligatoire par arrêté royal du 10 février 2008.

Ces pictogrammes sont conformes à la législation actuelle "loi caméra du 21 mars 2007"

100 x 150 mm

PVC	CAM011
ALU	CAM012
VINYL	CAM013

200 X 300 mm

PVC	CAM21
ALU	CAM22
VINYL	CAM23

400 X 600 mm

PVC	CAM31
ALU	CAM32
VINYL	CAM33



Marqueur permanent

Avec pointe fine	CAM005
Avec pointe large	CAM010